



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 3 février 2025

Objet : Question parlementaire n° 1733 du 7 janvier 2025 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Monsieur le Député Guy Arendt concernant « Pénalisation pour le rejet ou l'abandon de mégots de cigarettes ».

Madame la Ministre,

En date du 7 janvier 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, du Ministre de la Fonction publique et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Gusty Graas et Monsieur le Député Guy Arendt.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden